



TA VOIX,  
TES DROITS!

# La Consultation nationale 2024

- Une enquête réalisée tous les deux ans par l'UNICEF France pour recueillir le ressenti des enfants vis-à-vis de **l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant**, d'une thématique spécifique approfondie
  - La thématique 2024 était **la pauvreté et l'exclusion sociale**
- Une édition conduite en **collaboration** avec les chercheurs **Serge Paugam, Isabelle Parizot et Iva Čápnová**, du Centre Maurice Halbwachs
  - Pour l'enquête qualitative, l'analyse des données et la rédaction du rapport
- **279 structures partenaires** (collectivités, établissements scolaires, associations, ...) se sont mobilisés, dont **151 Villes Amies des Enfants**
  - Pour la diffusion et l'accompagnement des enfants dans la démarche
  - Et de nombreux salariées et bénévoles impliqués
- Un **rapport final** paru le **19 novembre 2024** à l'occasion du Forum de l'enfance, **HOPE by UNICEF**



# Méthodologie

- Une démarche qui repose sur le **volontariat** des répondants et qui garantit l'**anonymat** et la **confidentialité** des réponses
  - Aucune information personnelle demandée, seuls l'âge et la ville de résidence renseignés
- Une enquête dont **les résultats sont significatifs** mais pas représentatifs
  - Un nombre très important de réponses qui permet de mener une **analyse sociologique rigoureuse et fiable**
  - Mais **aucun échantillonnage** réalisé pour assurer la représentativité de l'étude
- Des résultats basés sur le **ressenti des enfants** et qui ne sont pas, de fait, objectifs mais **subjectifs**
- Une démarche qui n'a ainsi **pas vocation à remplacer les statistiques publiques** sur la réalisation des droits de l'enfant en France

# Les chiffres de la participation

## Partie quantitative

- Des **questionnaires**, disponibles **en ligne** ou au **format papier** et composés de **145 questions**, diffusés à travers plus de **1 800 villes** de France (hexagone et Outre-mer), dans des écoles, centres de loisirs, associations, ...
- Des milliers de participants à travers toute la France et **21 820 questionnaires** exploitables
  - **19 778 réponses analysées** par les chercheurs (car renseignant les variables essentielles à l'analyse sociologique, l'âge et le genre)

## Partie qualitative

- **9 groupes de discussion** organisés avec des enfants pour approfondir les constats et développer des pistes de recommandations
  - **5 dans des VAE** des Hauts-de-France et de la Réunion
  - **4 en centres d'hébergement d'urgence** (CHU) en Ile-de-France

Une **enquête qualitative** (entretiens) menée auprès d'enfants habitant dans un quartier de la politique de la ville d'une commune du nord de l'Ile-de-France, et de leurs parents

- **2 ateliers animés lors de la Rencontre nationale Ville Amie des Enfants** pour :
  1. Accompagner les Villes Amies des Enfants à traduire leurs résultats locaux en plan d'action
  2. Retravailler, avec les enfants présents lors de la rencontre, les recommandations développées lors des groupes de discussion organisés précédemment

# Qui a participé à la 6<sup>ème</sup> édition de la Consultation nationale des 6-18 ans ?

## Situation familiale



**71,1%**  
vivent avec  
leurs 2 parents



**12,7%**  
vivent avec leurs  
2 parents en  
garde alternée



**4,4%**  
vivent avec  
1 seul de leurs  
parents en  
couple



**7,7%**  
vivent avec  
1 seul de leurs  
parents en famille  
monoparentale



**2,7%**  
vivent avec  
1 seul de leurs  
parents sans  
précision



**1,5%**  
vit sans aucun  
de ses 2 parents

## Genre



**43,1%**  
de garçons



**55,5%**  
de filles



**1,4%**  
de non-binaires

## Lieu de résidence



**84,8%**  
habitent hors quartier de la  
politique de la ville



**15,2%**  
habitent en quartier de la  
politique de la ville

## Tranche d'âge



6 à 10 ans  
**45,3%**



11 à 14 ans  
**29,9%**



15 à 18 ans  
**24,8%**

## Type de résidence



**96,4%**  
habitent en logement  
ordinaire (ou en internat)



**3,6%**  
habitent en centre  
d'hébergement, hôtel, maison  
d'enfants ou en établissement  
de la PJJ

# Les grands domaines de la Consultation nationale des 6-18 ans en chiffres

## Connaissance et respect des droits

- **75,3 %** des répondants à la Consultation nationale des 6-18 ans déclarent **avoir entendu parler des droits de l'enfant** ; mais **43,5%** estiment, à tort, que **les droits sont conditionnés aux devoirs**.
- **14,5 %** des enfants et adolescents interrogés trouvent que **les adultes de leur famille ne les écoutent pas et ne prennent pas en compte leur avis, leurs choix et idées** (**42,4%** s'agissant des **décideurs locaux** et **75,2%** s'agissant des **décideurs nationaux**). Ce **droit fondamental** à l'expression dans sa propre famille **n'est donc pas unanimement respecté**.
- **34,7 %** trouvent que **les droits de tous les enfants ne sont pas appliqués de la même façon pour tous**, quelles que soient leurs **différences**.
- **51,5 %** des enfants et adolescents ont déclaré **être angoissés à cause du changement climatique ou de la pollution**.

## L'école

- **48,1 %** déclarent **ne plus vouloir, parfois, aller à l'école et suivre les cours**, questionnant ainsi les sujets du **mal-être et du bien-être à l'école**, loin d'être résolus.
- **64,7 %** d'entre eux déclarent qu'il leur arrive **d'être angoissés ou de s'inquiéter de ne pas réussir à l'école** : les blocages face aux apprentissages scolaires et la faible confiance en soi peut être liée à la pression subie à l'école
- **35,6%** déclarent **ne pas avoir d'adulte auquel s'adresser lorsqu'ils ne se sentent pas bien à l'école**, **20,0%** à **ne pas se sentir aidés par les adultes à l'école** en cas de difficultés et **10,8%**, par les adultes de leur famille.

# Les grands domaines de la Consultation nationale des 6-18 ans en chiffres

## La santé et le bien-être au quotidien

- Si **22,8%** des enquêtés prennent **moins de 3 repas par jour**, seulement **52,5%** mangent des protéines tous les jours et/ou plus d'une fois par jour, et seulement **60,2%** mangent des fruits et légumes tous les jours et/ou plus d'une fois par jour : les normes sanitaires ne sont donc pas accessibles à tous les enfants, que ce soit pour des raisons financières, de contraintes matérielles ou d'habitudes familiales.
- **69,7%** des répondants mangent à la cantine régulièrement : les analyses mettent en évidence que **ne pas manger à la cantine multiplie par 1,6 le risque de ne pas prendre 3 repas par jour**.
- Plus d'**un enquêté sur cinq** affirme qu'il lui arrive « tout le temps » ou « souvent » de ne pas assez dormir ou de mal dormir ; **14,1%** d'être triste ou de ne plus avoir goût à rien ; et **22,1%** d'être stressé ou angoissé.
- Face à ces fragilités, **23,4%** en ont déjà **parlé à un médecin, un psychologue ou à un professionnel de santé**.
- Par ailleurs, **30,6%** des adolescents répondent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide : penser au suicide ne signifie pas nécessairement envisager sérieusement de passer à l'acte, mais ces chiffres doivent néanmoins **alerter sur le mal-être ressenti par une partie importante** des enfants et adolescents.
- **24,4%** des répondants affirment se **sentir angoissés ou s'inquiéter que leur famille ou leur entourage n'aille pas bien** (santé, séparation des parents,...).

# Les grands domaines de la Consultation nationale des 6-18 ans en chiffres

## Le logement et l'environnement de vie

- Parmi ceux qui affirment **ne pas avoir de chambre individuelle**, **27,3 %** la **partagent avec 3 personnes ou plus**.
- Les constats globalement positifs sur les logements des répondants ne doivent pas occulter les **inégalités persistantes concernant les lieux d'habitation** : **23,0 %** des participants indiquent qu'il leur arrive **d'être angoissés ou de s'inquiéter de devoir déménager dans un logement moins bien ou d'être expulsés de leur lieu de vie**.
- Ils sont **13,2 %** à s'inquiéter que leur famille ou leur entourage **manque d'argent**.
- **26,7 %** des répondants considèrent qu'il n'y a **pas assez de nature et d'espace vert dans leur quartier ou leur ville** ; et **un sur cinq** qu'il n'y a **pas d'endroits où s'amuser et où pratiquer une activité d'extérieur** dans leur ville ou leur quartier.

## Insécurité, violences et discriminations

- Près de **20%** des enfants et adolescents affirment **ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier, leur ville ou leur village**, et **5,8%** là où ils vivent.
- **18,3%** disent **se sentir rejetés, exclus, mis à l'écart**, de temps en temps ou souvent, par les autres enfants.
- **16,1%** trouvent qu'ils **ne sont pas respectés par les autres, en raison de leur couleur de peau, de leur religion, de leur culture ou de leur physique**.
- Ces questions méritent d'être posées avec gravité : **l'épreuve du rejet social dans l'enfance et l'adolescence peut se reproduire, voire s'amplifier, à l'âge adulte** et conduire à des trajectoires durables de **disqualification sociale**.



# Les constats – L’ampleur des privations

- De nombreux enfants ayant participé **ne disposent pas des ressources et des conditions élémentaires pour mener une enfance ordinaire et grandir de façon harmonieuse**, et subissent ainsi **des privations**.
- La Consultation nationale des 6-18 ans révèle que :
  - **16,2 % des répondants sont en situation de privation matérielle ;**
  - **25,4% sont confrontés à des privations dans l’accès aux savoirs ;**
  - **22,8% subissent des privations alimentaires : des déterminants économiques et sociodémographiques viennent mettre en péril l’équilibre alimentaire de ces enfants ;**
  - **15,5% ne vont jamais chez le dentiste ou moins d’une fois tous les trois ans ;**
  - **19,2 % ne passent jamais ou rarement du temps avec des amis en dehors de chez eux et de l’école ;**
  - **44,4% ne pratiquent pas d’activité sportive en dehors de l’école ;**
  - **66,7% ne pratiquent pas d’activité culturelle.**
- **Ces privations se cumulent entre elles** et viennent augmenter le **sentiment de dévalorisation** éprouvé par les enfants concernés.
  - Ces privations représentent aussi des **écarts aux normes sociales** auxquelles les enfants se réfèrent, générant un **sentiment de différence et d’infériorité** par rapport aux autres, et ainsi, fréquemment de **l’anxiété**.

# Les constats – Le déficit de protection

- La Consultation nationale des 6-18 ans montre qu'entre, environ, **12 et 22% des participants déclarent être en déficit de protection.**
- Le **déficit de protection** est le fait de **ne pas se sentir en sécurité, protégé, respecté, soutenu et aidé par ses proches**, qui sont pourtant des **conditions essentielles pour l'épanouissement des enfants.**
- Plus précisément :
  - **22,1%** des répondants affirment être stressés ou angoissés, **14,1%** qu'il leur arrive d'être triste ou de ne plus avoir goût à rien et, face à ces fragilités, **23,4%** seulement en ont déjà parlé à un professionnel de santé ;
  - **48,1%** des participants déclarent qu'il leur arrive parfois de ne plus vouloir aller à l'école ;
  - **64,7 %** d'être angoissés ou de s'inquiéter de ne pas réussir à l'école, confirmant le malaise de certains élèves à l'école et le bien-être peu unanime au sein des établissements scolaires ;
  - **31,3%** ont déjà subi des violences verbales de la part d'enfants ou d'adultes, **30%** ont déjà subi des violences physiques de la part d'autres enfants ou adolescents, **13,1%** de la part d'adultes. Ces violences, qu'elles soient le fait de l'entourage ou d'institutions, redoublent le **sentiment d'insécurité et de rejet**, et ont des conséquences dramatiques sur la **santé mentale** des enfants.
- **Les privations sont, le plus souvent, associées à un déficit de protection** – c'est-à-dire au fait que les conditions ne sont pas réunies pour que les enfants aient le sentiment de pouvoir compter sur leur entourage.
- Être en proie au déficit de protection peut avoir d'**importantes conséquences psychologiques** chez ceux qui le vivent et constitue **une souffrance distincte et complémentaire des privations.**
- Ainsi, **les enfants et adolescents en situation de privations matérielles ont 2,7 fois plus de risque d'être confrontés à un déficit de protection.**

# Les constats – Le rejet social

- **11,1%** des enfants et adolescents ayant participé à la Consultation nationale des 6-18 ans **font l'expérience d'un rejet social** – autrement dit, n'ont pas le sentiment de compter pour leur entourage, et pour la société.
- Le **rejet social** renvoie à la fois au **sentiment d'être discriminé, que ses droits ne sont pas respectés, au sentiment ne pas être écouté ou que son avis n'est pas suffisamment pris en compte**, notamment s'agissant des décisions qui les concernent, et au **sentiment d'être rejeté** par les autres.
- Plus précisément :
  - **25,4%** des enfants et adolescents ayant participé n'ont pas le sentiment d'être écoutés par les adultes de leur école, participant ainsi à un sentiment de rejet et de défiance vis-à-vis des adultes à l'école ;
  - **16,1%** des répondants à la Consultation nationale des 6-18 ans estiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur ville ou leur quartier, alors que l'égalité face aux droits est au fondement de la CIDE (article 2) ;
  - Les enfants et adolescents ayant participé à la Consultation nationale des 6-18 ans sont **24,7%** à ne jamais avoir entendu parler des droits de l'enfant, alors que la connaissance des droits est prévue par la CIDE.
- Le **rejet social s'articule et se cumule, souvent, avec les privations et le manque de protection.**
- En effet, les enfants en situation de privation matérielle ont **2,5 fois plus de risque** de rencontrer une forme de **rejet social**, et les enfants et adolescents en déficit de protection, **9,4 fois plus de risque.**

**Ensemble, les privations, le déficit de protection et le rejet social sont les trois dimensions structurelles, à la fois distinctes et complémentaires, de l'exclusion des enfants et adolescents**

# Les constats – Les désavantages structurels de certains enfants

## Les enfants vivant en famille monoparentale

- Les familles monoparentales rencontrent des difficultés importantes et cumulatives et sont **surexposées à la pauvreté**.
- Les enfants qui vivent en leur sein sont alors **davantage exposés aux privations, matérielles et sociales**, ce qui a des **conséquences réelles sur leur sentiment d'être protégé, d'être accepté et intégré à la société**.
- Ces enfants vivant en famille monoparentale sont **nettement plus exposés que les autres aux privations, au déficit de protection et au rejet social**.
  - La Consultation nationale des 6-18 ans met en lumière que ces enfants ont ainsi **1,7 fois plus de risque d'être en situation de privation matérielle**

## Les enfants résidant en quartier de la politique de la ville

- Les enfants et adolescents qui vivent en quartier de la politique de la ville sont également **nettement plus défavorisés face au cumul des privations, au déficit de protection et au rejet social**.
  - Les enfants et adolescents vivant dans ces quartiers et ayant participé à la démarche présentent **2 fois plus de risque d'avoir le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés que les autres**.
- La concentration de la pauvreté dans certains territoires engendre des difficultés cumulatives qui **impactent très négativement le quotidien de ces enfants** et risquent de **compromettre leur intégration sociale future**.
- Ceci étant, le sentiment d'exclusion vécu par les enfants et adolescents résidant dans ces quartiers n'empêche pas leur **perception d'un réel soutien, d'une vraie écoute et d'un respect sincère de la part de leur famille**.

# Les constats – Les désavantages structurels de certains enfants

## Les enfants hébergés ou vivant en institution

- La Consultation nationale des 6-18 ans met en exergue la **vulnérabilité accrue et systématique des enfants et adolescents hébergés ou vivant en institution** face à la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Le constat est celui d'un **cumul extrême de difficultés chez ces enfants et adolescents, déjà en marge de la société**, qui les place en proie à une **trajectoire d'exclusion systématique**, à l'âge adulte.
  - Ces enfants ont **5,2 fois plus de risque d'être confrontés à des privations matérielles, 1,5 fois plus de risque d'être en déficit de protection et 2,4 fois plus de risque de faire l'objet de rejet social.**

Les privations, le manque de protection et le rejet social, conséquences de la pauvreté multidimensionnelle et de la fragilité des liens sociaux, compromettent profondément le bien-être de ces enfants et leur socialisation.

L'exclusion sociale apparaît dès l'enfance et s'enracine durablement. Dès lors, cette analyse des formes d'exclusion dans l'enfance s'inscrit dans l'objectif de l'UNICEF France de faire des politiques publiques en faveur des enfants, notamment des plus vulnérables, une véritable priorité de l'action publique pour construire une société plus juste.

# Recommandations

## 1. Faire de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants une priorité gouvernementale en adoptant une approche multidimensionnelle prenant en compte la lutte contre les privations matérielles, le déficit de protection et le rejet social

Plus précisément :

- À l'échelle nationale, mettre en place une **gouvernance stable et interministérielle pour porter une stratégie pluriannuelle de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** ;
- À l'échelle locale, renforcer le **portage politique transversal de la lutte contre la pauvreté des enfants** ;
- **Lutter activement contre le non-recours aux prestations sociales et familiales** ;
- Lever les barrières d'accès aux services essentiels en favorisant le **développement de la tarification sociale ou tout autre dispositif permettant de réduire le reste à charge des familles en situation de pauvreté** ;
- Poursuivre les efforts engagés pour soutenir les collectivités territoriales dans la **mise en œuvre de la tarification sociale et la gratuité de la restauration scolaire** ;
- Assurer **l'accueil inconditionnel des familles sans domicile** dans des dispositifs d'hébergement adaptés à leurs besoins et **faciliter leur accès au logement ordinaire** ;
- Réduire le risque de rejet social qui affecte directement la santé mentale des enfants en **luttant contre les stéréotypes de genre et les stéréotypes reposant sur les inégalités sociales**.

## 2. Poursuivre les actions en faveur d'une meilleure mesure de la pauvreté des enfants et renforcer les connaissances sur son caractère multidimensionnel

Plus précisément :

- Renforcer les **indicateurs permettant de mesurer les différentes dimensions de la pauvreté des enfants** et s'assurer de leur **prise en compte dans les politiques publiques** ;
- Réaliser un **état des lieux de la pauvreté multidimensionnelle des enfants vivant dans les territoires dits d'Outre-mer** ;
- Mettre en œuvre un **observatoire de l'exclusion liée au logement** ;
- Mettre en œuvre **l'observatoire national de la non-scolarisation**.

## 3. Faire du respect des droits de l'enfant la boussole de l'action publique destinée aux enfants (en particulier pour les plus vulnérables d'entre eux) et assurer une meilleure prise en compte de leur opinion

Plus précisément :

- **Protéger le droit des enfants à être entendus** grâce à un cadre légal et à une gouvernance adaptée ;
- Abaisser l'**âge de vote à 16 ans** aux élections municipales ;
- **Déployer à grande échelle le programme École amie des droits de l'enfant** ;
- Favoriser la **participation des enfants en situation d'exclusion à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de politiques** publiques ;
- Poursuivre la **lutte contre toutes les formes de discriminations**.



## 4. Poursuivre les efforts pour l'accompagnement des familles monoparentales

Plus précisément :

- Favoriser une **meilleure appréhension de la précarité des familles monoparentales** ;
- Poursuivre les **efforts d'adaptation du système de protection sociale aux réalités des familles monoparentales** ;
- Créer un **statut "parent isolé"** permettant, entre autres, l'ouverture de **droits spécifiques** ;
- Renforcer la prise en compte des **situations de monoparentalité dans les politiques d'accès au logement.**

## 5. Maintenir et renforcer l'attention publique sur les quartiers dits « prioritaires »

Plus précisément :

- Porter une attention spécifique à **l'accès des services et dispositifs de droits communs des enfants, adolescents et familles résidant dans les quartiers dits prioritaires** ;
- Garantir **l'accessibilité des démarches administratives pour les familles résidant dans les quartiers de la politique de la ville** ;
- Mettre en place des **politiques publiques spécifiques, avec un budget alloué, pour renforcer l'inclusion des enfants et des adolescents des quartiers politiques de la ville** et lutter contre le rejet social ;
- **Lutter contre les idées reçues sur le rôle que jouent les familles dans ces quartiers.**

## 6. Renforcer la prévention des violences intrafamiliales, l'accès aux mécanismes de signalement en cas de maltraitance – y compris au sein des institutions et améliorer la protection des enfants confiés

Plus précisément :

- Investir dans la **prévention des maltraitements intrafamiliales** ;
- Renforcer la **sensibilisation des enfants à leurs droits, aux discriminations et à la détection des violences** subies ou observées ; s'assurer qu'ils **connaissent les services disponibles** ainsi que les réflexes à adopter ;
- **Renforcer les moyens humains et financiers du SNATED** ;
- Etablir un **bilan statistique** détaillé du nombre de **signalements** au Défenseur des droits et d'**enquêtes administratives et judiciaires pour des faits de maltraitance** commis à l'encontre des enfants, et **des suites données** ;
- Elaborer une **nouvelle stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance**, accompagnée de **budgets et ressources humaines à la hauteur** des besoins identifiés ;
- Poursuivre le renforcement des **moyens de la justice des mineurs** ;
- Assurer l'**accessibilité** aux enfants **des mécanismes de signalement indépendants et effectifs** ;
- **Former l'ensemble des professionnels en charge de l'enfance/jeunesse à la lutte contre les violences envers les enfants** et aux mécanismes à mettre en place.



**Merci**